



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 303-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.397

Déposée le : 01.12.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Dummermuth (Thun, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Subventions dommageables à la biodiversité dans le canton de Berne

En août 2020, des chercheurs et des chercheuses du Forum Biodiversité Suisse de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) ainsi que de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) ont présenté une étude détaillée sur les subventions dommageables à la biodiversité en Suisse (« Biodiversitätsschädigende Subventionen in der Schweiz. Grundlagenbericht. », en allemand seulement), dans laquelle ils identifient 162 subventions qui nuisent à la biodiversité.

Bien que la biodiversité se trouve dans un état critique en Suisse, d'après cette étude la Confédération et les cantons continuent de verser des subventions qui nuisent directement ou indirectement à la biodiversité, et ce en dépit de l'engagement national et international à abolir, réduire ou réformer les subventions dommageables à la biodiversité.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le canton de Berne a-t-il déjà reconnu que le problème des subventions dommageables à la diversité le concernait ?
2. Le canton de Berne est-il prêt à prendre ce problème à bras le corps ?
3. Qu'a-t-on entrepris dans le canton de Berne pour identifier, réduire, éviter ou transformer les effets dommageables des subventions sur la diversité, ?
4. Par l'intermédiaire de quels offices le canton de Berne verse-t-il des subventions qui, selon l'étude précitée, sont contraires à l'objectif de promotion de la biodiversité ?
5. Le cadre financier des subventions allouées peut-il être chiffré ?

Destinataires

- Grand Conseil